



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 2004**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 1<sup>er</sup> décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 décembre 2004

**Demande de cofinancement au Conseil Général des Deux-Sèvres  
pour la création du poste Développeur - Animateur pour le  
fonctionnement et l'attractivité du Pôle du Sport**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004**

DELIBERATION D20040512

**AMERU**

**Demande de cofinancement au Conseil Général des Deux-Sèvres  
pour la création du poste Développeur - Animateur pour le  
fonctionnement et l'attractivité du Pôle du Sport**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de la séance du 14 mai 2004, le Conseil Municipal a validé le principe de création d'un poste contractuel pour une durée de 3 ans de « Développeur–Animateur pour le fonctionnement et l'attractivité du Pôle du Sport ».

Ce chargé de mission aura pour rôle d'élaborer et de rendre opérationnelle une stratégie de développement global autour de la composante sport (notamment par la prospection, la création, la mise en œuvre et le développement des filières, de nouvelles thématiques et de nouveaux réseaux).

Les dépenses annuelles prévisionnelles relatives à ce poste contractuel (rémunération brute et charges patronales) s'élèvent à 28 985 € et feront l'objet d'une demande de cofinancement à hauteur de 14 000 € (soit environ 50 %) auprès du Conseil Général des Deux Sèvres.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès du Conseil Général des Deux-Sèvres la subvention correspondante pour le financement de ce poste.

Les recettes et dépenses seront inscrites au budget 2005 de la ville de Niort sur le chapitre 43003040 fonction 400 compte 1322.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Amaury BREUILLE**

[Ordre du jour](#)